



POLYNESIE FRANÇAISE

MINISTERE
DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
en charge de la réforme fiscale,
de la formation professionnelle,
des réformes administratives
et de la fonction publique

DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE
DE CONSEILLER DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE
LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
AU TITRE DE L'ANNEE 2011**

**EPREUVE N° 1 : Rédaction d'une note ou d'un rapport à partir de
documents écrits**

Jeudi 28 mars 2013
(durée : 4 heures ; coefficient 2)

Le sujet comporte 106 pages (page de garde incluse).

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE DE
CONSEILLER DES SERVICES ADMINISTRATIFS**
(au titre de l'année 2011)

DUREE : 4 HEURES – COEFFICIENT : 2

Nature de l'épreuve d'admissibilité (arr. n°1813/CM du 11 décembre 2008) :
Rédaction d'une note ou d'un rapport à partir de documents écrits

Le Président de la Polynésie française souhaite lancer une procédure de délégation de service public.

A cette fin, il vous demande de rédiger, à l'aide des seuls documents joints, une note présentant les procédures de délégation de service public, le contenu du contrat de délégation et les modalités de son exécution par les parties et, enfin, le contrôle des comptes du délégataire.

Vous préciserez, en outre, si l'administration est en droit de résilier unilatéralement le contrat de délégation à tout moment.

La composition des candidats à la présente épreuve est notée sur le travail d'analyse et de synthèse et sur la qualité rédactionnelle ; il est également tenu compte de la présentation générale et de l'orthographe.

LISTE DES DOCUMENTS

Document n° 1 - Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française

Document n° 2 - « Loi du pays » n° 2009-21 du 7 décembre 2009 relative au cadre réglementaire des délégations de service public de la Polynésie française et de ses établissements publics

Document n° 3 - Arrêté n° 2299/CM du 15 décembre 2009 pris en application de la loi du pays n° 2009-21 du 7 décembre 2009 relative au cadre réglementaire des délégations de service public de la Polynésie française et de ses établissements publics

Document n° 4 - Conseil d'Etat, 8 juin 1994, *Delrez* (3p)

Document n° 5 - Conseil d'Etat, 15 avril 1996, *Préfet des Bouches-du-Rhône* (4p)

Document n° 6 - Conseil d'Etat, 30 juin 1999, *SMITOM* (6p)

Document n° 7 - Conseil d'Etat, 7 avril 1999, *Commune de Guilhaud-Granges* (3p)

Document n° 8 - Conseil d'Etat, 1er février 1989, *Société Socéa-Balency* (4p)

Document n° 9 - Conseil d'Etat, 8 février 2010, *Commune de Chartes* (5p)

Document n° 10 - Droit administratif, Revue mensuelle lexisnexis jurisclasser n° 6 juin 2010, Chronique, p.21, La détermination réaliste de la durée d'une convention de délégation de service public (2p)

Document n° 11 - Conseil d'Etat, 19 octobre 2001, *Syndicat intercommunal Guzet-Neige* (3p)

Document n° 12 - Conseil d'Etat, 6 mai 1991, *Syndicat intercommunal du Bocage* (3p)

Document n° 13 - Conseil d'Etat, 8 mars 1996, *Commune de Petit-Bourg* (3p)

Document n° 14 - Conseil d'Etat, 8 février 1999, *Ville de Montélimar* (3p)

Document n° 15 - Conseil d'Etat, 31 juillet 1996, *Société des téléphériques du Mont Blanc* (4p)

Document n° 16 - Conseil d'Etat, 2 mai 1958, *Distillerie de Magnac Laval (Extrait)* (2p)

Document n° 17 - Cour de cassation crim., 3 mai 2001 (5p)